VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul. Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire d'Eugenie Marcour, Veuve de Victor Raphael Huistre vs Veuve Jules Marcellin et autres

No 83.030—Cour Civile de District, Division D.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 16 JANVIER 1908 A MIDI.

A LA BOURSE D'ENCAN DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE.

936 RUE TOULOUSE,
Entre les rues Bourbon et Dauphine — Bâtisse en briques à deux étages avec mansarde sur une rue pavée, contiguë au Théâtre de l'Opéra.

932 RUE BOURBON,
Entre les rues Toulouse et St Pierre — Bâtisse en briques à deux étages. Bon revenu.

1015 RUE ST-PHILIPPE,
Entre les rues Rampart et Bourgogne — Jolie cottage simple sur une rue pavée.

1130-32 RUE NORD CLAIBORNE,
Entre les rues Hôpital et Ursulines — Jolie cottage double et mansarde.

2320 RUE ST-PIERRE,
Entre les rues Miro et Tonti — Jolie cottage simple.

2324 RUE ST-PIERRE,
Entre les rues Miro et Tonti — Terrain vacant.

2422-2424-2426 RUE STE-ANNE,
Entre les rues Tonti et Roxhelaye — Trois (3) cottages simples.

PAR GEO. ST. PAUL, Exécuteur — En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu le 29 novembre 1907 et signé le 5 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je, soussigné, vendrai comme suit, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Bourbon et Dauphine, mesurant vingt cinq (25) pieds de face à la rue Toulouse et cent vingt neuf (129) pieds, et plus, s'il y en a, en profondeur et est borné sur un côté par la propriété de Lazard Millaudon et de l'autre côté par celle de Dupire et Lecoul. Les améliorations portent le numéro municipal 826 rue Toulouse.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant en ce quelque façon en dépendant, situé, s'étendant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Toulouse, Royale et St Pierre, désigné par le lotre A sur un devis dressé et annexé d'un acte pardevant E. Benzy, notaire, en cette ville, daté le 11 avril 1875, une copie duquel plan est en outre attaché pour référence, mesurant vingt (20) pieds, plus moins, de face à la rue Bourbon par soixante (60) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les susdites améliorations portent le numéro municipal 932 rue Bourbon.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues St Philippe, Rampart, Bourgogne et Dauphine, mesurant vingt six (26) pieds de face à la rue St Philippe par soixante dix (70) pieds, plus ou moins, de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre, droits et privilèges y attachés sans exception ou réserve. Les améliorations portant le numéro municipal 1015 rue St Philippe.

4° (1) Un certain lot de terre d'une forme irrégulière, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Claiborne, Ursulines et Robertson, mesurant quarante deux pieds cinq pouces (42 pds 5 pces) de face à la rue Claiborne par les profondeurs suivantes, à savoir: Sur la ligne la plus rapprochée parallèle à la rue Ursulines soixante cinq pieds (65 pds), et sur la ligne la plus rapprochée du Chemin du Bayou, sur une ligne parallèle à la ligne du côté opposé, il a une première profondeur de treize pieds onze pouces (13 pds 11 pces), auquel point il forme un angle obtus, et mesurant sur une ligne oblique courant vers le Chemin du Bayou onze pieds onze pouces (11 pds 11 pces), plus ou moins, à partir d'où il mesure cinquante neuf pieds (59 pds) sur une dernière profondeur sur le côté le plus rapproché du Chemin du Bayou, et quarante cinq pieds (45 pds), plus ou moins, sur la ligne du fond, le tout formant une partie d'un ouvrage irrégulier, d'après un plan fait par C. A. de Armas, architecte, le 26 décembre 1853, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire en cette ville, dans le Livre de Plans No quatre (4).

(2) Une portion de terre, contiguë au ci-dessus, mesurant deux (2) pieds de face à la rue Claiborne par soixante cinq pieds (65 pds), plus ou moins.

(3) Une autre portion de terre, contiguë au ci-après dans le fond, mesurant environ soixante neuf pieds neuf pouces (69 pds 9 pces) sur la ligne la plus près de la rue Claiborne, courant obliquement vers ladite rue soixante (60) pieds sur l'autre ligne courant parallèlement avec la première ligne; trente deux pieds neuf pouces (32 pds 9 pces) sur la ligne parallèle à la rue Ursulines et environ la même mesure sur la ligne de la propriété de Mme Favagnan, le tout d'après un devis annexé à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire, le 17 février 1846, le tout comme il paraît plus complètement par le devis annexé et certificat de voyer signé le 8 octobre 1896 par L. Daney, voyer, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent et toutes les dépendances qui s'y trouvent. Les améliorations portent les numéros municipaux 1130-1132 avenue Nord Claiborne.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances de cela, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Pierre, Miro, Tonti et la promenade Carondelet, ledit lot mesurant la promenade Carondelet, ledit lot mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes (42 pds 7 pouces 4 lignes) de face à la rue St Pierre par cent pieds (100 pds) de profondeur sur la ligne vers la rue Miro. Cent six pieds quatre pouces et deux lignes (106 pds 4 pouces 2 lignes) de profondeur sur la ligne vers la rue Tonti et soixante dix huit pieds trois pouces et quatre lignes (78 pds 3 pouces et 4 lignes) sur la ligne du fond d'après un plan dressé par Chas O. de L'Isle, le 12 février 1848 et déposé en l'étude de H. J. Forcade, notaire. Les améliorations portant le numéro municipal 2320 rue St Pierre.

6° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St Pierre, Miro, Tonti et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No quatorze (14) dans l'Ilet No 293. Le dit lot No 14 mesurant trente pieds (30 pds) de face à la rue St Pierre par une profondeur de cent pieds (100 pds).

7° (1) Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Anne, Roxhelaye, Damaine et Tonti, désigné par le numéro quatre (4) sur un plan dressé par Pesquet & Crampon, architectes, daté le 12 mars 1856, en l'étude de F. Grima, notaire, mesurant, en mesure américaine, vingt six pieds huit pouces et trois lignes (26 pds 8 pces 3 lignes) de face à la rue St Anne par cent dix pieds neuf pouces et quatre lignes (117 pds 9 pces 4 lignes) entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations portant le numéro municipal 2421 rue Ste Anne.

(2) Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Roxhelaye et Damaine, ledit lot ayant en mesure américaine vingt six pieds huit pouces et trois lignes (26 pds 8 pces 3 lignes) de face à la rue Ste Anne sur quatre vingt dix pieds (90 pds) de profondeur entre lignes parallèles, et formant partie d'un lot de terre désigné par le No 2 sur un plan par Pesquet et Crampon, architectes, et daté le 12 mars 1856, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville. Les améliorations portant le numéro municipal 2425 rue Ste Anne.

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un an, en billets datés à la date de l'acte de vente, portant sept (7) pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion du crédit et de transférer la police au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation de la vente sans évaluation, et cinq (5) pour cent de frais d'avance, en cas qu'un avocat soit employé pour collecter les dits billets et toutes les autres clauses usuelles en une vente de crédit. L'acquéreur devant assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1908 et de déposer avec l'encanteur dix (10) pour cent au moment de l'adjudication et devant être en possession des loyers qu'à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

GEO. ST. PAUL, Exécuteur.
Phone Main 2174-X 137 rue Carondelet.
Chas F. Claiborne, avocat pour le demandeur.
Félix J. Dreyfous, avocat pour les défendeurs.
15 déc—15 22 29—jan 5 12 15

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dossier No 82,106, dans l'affaire intitulée Mme Katherine Kruppenbacher vs Ignatz Kruppenbacher et al, ledit jugement m'a été rendu en Cour ouverte le 25 novembre 1907 et signé en cour ouverte le 2 décembre 1907 et adressé à J. L. Onorato exécuteur, et aussi d'un ordre de même dans l'affaire intitulée et numérotée, daté le 13 décembre 1907, et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dossier No 82 114, dans l'affaire de Minnie Bauer, led t ordre daté le 13 décembre 1907, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 30 janvier 1908 les propriétés foncières comme suit:

Premièrement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, connu comme No 19, compris entre les rues Marais, Ursulines, Jourdan et la rue Bartere en état de projet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Marais et Ursulines, trois cent quarante trois pieds un pouce et cinq lignes de face à la ruelle Jourdan et à la rue projetée Bartere, ensemble avec les droits et titres à cette portion marquée pour l'ouverture de la rue projetée Bartere, comprise dans les lignes dudit lot faisant face à ladite rue projetée Bartere et la ligne de division de la propriété des hoirs Ursulines, toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage double, contenant quatre chambres de chaque côté, écurie et grenier connu comme No 1200 avenue Jourdan et un cottage simple contigu, contenant trois chambres connu comme No 1224 avenue Jourdan.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ilet bornée par les rues Dauphine Bourgogne, Kentucky et Mathilda, mesurant quarante pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds, six pouces trois lignes, désignés comme lots 1 et 2, contigus l'un à l'autre, le lot 1 formant l'enseignure des rues Kentucky et Dauphine.

Les améliorations comprenant un cottage double, connu comme 4501-03 rue Dauphine, contenant quatre chambres de chaque côté et le cottage simple connu comme 4507 rue Dauphine contenant quatre chambres.

Troisièmement—Une portion de terre avec les bâtisses, dans le Troisième District, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Mathilda, Bourgogne et Alexander, mesurant plus ou moins quatre vingt quatre pieds quatre pouces de face à la rue Dauphine, par une profondeur de trente sept pieds huit pouces.

Les améliorations comprenant un cottage simple contenant quatre chambres et connu comme No 4537 rue Dauphine.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1908, les actes de vente aux frais de l'acquéreur et des acquéreurs pardevant F. Adolph, notaire. Dix pour cent de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Exécuteur et agent de Propriétés Foncières
Bureau No 819 rue Baronne.
29 déc—29—jan 5 12 19 26 30

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE

DEUX BONS TERRAINS POUR CONSTRUIRE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Exécuteur—Bureau 329 rue Carondelet—JEUDI, 23 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 décembre 1907 et signé le 17 décembre 1907 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Louis Dugas et al. vs Quaker Realty Co. Ltd et al, No 82,171 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, Lots, dans l'Ilet No 190 de Rampart, Franklin (maintenant No 1017) borné par les rues Célestine (maintenant Johnson), Genine (maintenant Gaiver), Paterson et Franklin. Ledits lots sont désignés comme lots Nos 7 et 9 sur un plan particulier annexé à un acte de vente pardevant J. Liebaert, notaire, le 20 décembre 1853, ledits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Paterson sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1908; 1/3 du quantum comptant au moment de l'adjudication, frais de vente publique, chacun, notaire aux frais de l'acquéreur.

W. W. Wall, expert.
20 déc—29 déc—jan 5 12 19 26

Carrère & Keeney

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE.
No 1513 avenue St Roch.
Entre les rues Robertson et Claiborne.
JEUDI, LE 16 JANVIER 1908, A MIDI.

Succession de Michael Korker ou Korkel et de Catherine Eikle, sa femme, No 84,274 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau No 806 rue Perdido — Ernest A. Carrère, Encanteur — JEUDI, le 30 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre tenu, daté et signé le 20 décembre 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No 5 du faubourg Lafayette, maintenant l'Ilet désigné par le No 141 sur le plan par H. C. Brown, voyer, lequel est borné par les rues Lyon, Annonciation, Laurel et Bordeaux, laquelle dite portion de terre est désignée par le No 10 sur un plan de Geo T. Dunbar voyer, daté le 18 février 1848, déposé en l'étude de L. E. Kemp, ancien notaire, lequel lot forment l'angle gauche des rues Lyon et Annonciation et mesurant 50 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 608 rue Lyon, contenant 4 chambres, cuisine, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer en dessus et en plus du prix d'achat toutes les taxes dues sur ladite propriété, pour les années 1907 et 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire, en cette ville, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

James C. Henriques, Meyer S. Dreifus, avocats.
29 déc—29—jan 5 12 19 26 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE SIMPLE.
No 1513 avenue St Roch.
Entre les rues Robertson et Claiborne.
JEUDI, LE 16 JANVIER 1908, A MIDI.

Succession de Michael Korker ou Korkel et de Catherine Eikle, sa femme, No 84,274 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau, 806 rue Perdido — Ernest A. Carrère, encanteur. JEUDI, le 16 janvier 1908, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre tenu, daté et signé le 9 décembre 1907 par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., servitudes, dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Franklin désigné par le No Dix-huit, dans l'Ilet No cent neuf, borné par la Promenade Washington, maintenant l'avenue St Roch, les rues Musique, St Jean Baptiste et St Avid ou Claiborne. Ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds, sept pouces, quatre et deux tiers de lignes de face à la Promenade Washington, maintenant l'avenue St Roch, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908, payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 10% comptant au dépôt au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

1 déc—15 22 29—jan 5 12 13 15 16

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
PROPRIETES
SUSCEPTIBLES DE DEVELOPPEMENTS
—EN VUE—
SITES MEILLEURS POUR LES FABRIQUES
ET LES PLUS VALABLES POUR SPECULATION
POUR RAPPORTER LES PLUS GRAND PROFITS

Héritiers de Henry T. Williams vs William Winans Wall

No 83,090—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. KERNAGHAN, Exécuteur—Bureau No 329 rue Carondelet,

JEUDI, le 30 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 8 juillet 1907, par l'Hon W. R. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

(1) Un certain lot de terre, vieux No 4 (maintenant No 1266) borné par les rues Force, Verte, et Camonge et la propriété de Lessops.

(2) Un certain lot de terre, vieux No 5, (maintenant No 1265) borné par les rues Force, Verte, Camonge et Pilié.

(3) Un certain lot de terre, vieux No 6 (maintenant No 1264), borné par les rues Force, Verte, Pilié et Delery.

(4) Un certain lot de terre, vieux No 9 (maintenant No 1270), borné par les rues Verte, Magistrat (Nord Dorgenois) et Camonge et la propriété Lessops.

(5) Un certain lot de terre, vieux No 10 (maintenant No 1435), borné par les rues Magistrat (Nord Dorgenois), Law et Camonge et la propriété Lessops.

(6) Un certain lot de terre, vieux No 14 (maintenant No 1441), borné par les rues Camonge, Pilié et Law et l'avenue Merida.

(7) Un certain lot de terre, vieux No 15 (maintenant No 1440), borné par la Propriété Lessops, les rues Camonge et Law et l'avenue Florida.

(8) Un certain lot de terre, vieux No 16 (maintenant No 1447), borné par la Propriété Lessops, les rues Camonge et Industrie et l'avenue Florida.

(9) Un certain lot de terre, vieux No 18 (maintenant No 1445), borné par les rues Pilié, Delery et Industrie et l'avenue Florida.

(10) Un certain lot de terre, vieux No 25 (maintenant No 1459), borné par les rues Industrie, Agriculture, Hancock et Monroe.

(11) Un certain lot de terre, vieux No 26 (maintenant No 1660), borné par les rues Industrie, Agriculture, Monroe et Gordon.

(12) Un certain lot de terre, vieux No 27 (maintenant No 1661), borné par les rues Industrie, Agriculture, Gordon et Benton.

(13) Un certain lot de terre, vieux No 28 (maintenant No 1662) borné par les rues Industrie, Agriculture, Benton et Williams.

(14) Un certain lot de terre, vieux No 29 (maintenant No 1663), borné par les rues Industrie, Agriculture, Williams et Adams ou Montgomery.

(15) Un certain lot de terre, vieux No 44, (maintenant No 2023) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Montgomery et Adams.

(16) Un certain lot de terre, vieux No 45, (maintenant No 2024) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Williams et Montgomery.

(17) Un certain lot de terre, vieux No 46, (maintenant No 2025) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Benton et Williams.

(18) Un certain lot de terre, vieux No 47, (maintenant No 2026) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Gordon et Benton.

(19) Un certain lot de terre, vieux No 48, (maintenant No 2027) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Monroe et Gordon.

(20) Un certain lot de terre (vieux No 49, (maintenant No 2028) borné par les rues Trésor, Bénéfice, Hancock et Monroe.

(21) Un certain lot de terre, vieux No 54 (maintenant No 2042), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Camonge et Pilié.

(23) Un certain lot de terre, vieux No 56 (maintenant No 2044), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Pilié et Delery.

(28) Un certain lot de terre, vieux No 58 (maintenant No 2047), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Hancock et Monroe.

(24) Un certain lot de terre, vieux No 57 (maintenant No 2048), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Monroe et Gordon.

(25) Un certain lot de terre, vieux No 58 (maintenant No 2049), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Gordon et Benton.

(26) Un certain lot de terre, vieux No 59, (maintenant No 2050), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Benton et Williams.

(27) Un certain lot de terre, vieux No 60 (maintenant No 2051), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Williams et Montgomery.

(28) Un certain lot de terre, vieux No 61, (maintenant No 2052), borné par les rues Bénéfice, Humanité, Montgomery et Adams.

(29) Un certain lot de terre, vieux No 72, (maintenant 2219), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Camonge et Pilié.

(30) Un certain lot de terre, vieux No 73, (maintenant No 2220), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Pilié et Delery.

(31) Un certain lot de terre vieux No 74, (maintenant No 2223), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Hancock et Monroe.

(32) Un certain lot de terre, vieux No 75 (maintenant No 2224), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Monroe et Gordon.

(33) Un certain lot de terre, vieux No 76 (maintenant No 2225), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Gordon et Benton.

(34) Un certain lot de terre, vieux No 77 (maintenant No 2226), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Benton et Williams.

(35) Un certain lot de terre, vieux No 78 (maintenant No 2227), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Williams et Montgomery.

(36) Un certain lot de terre, vieux No 79 (maintenant No 2228), borné par les rues Plaisir, Ne Plus Ultra, Montgomery et Adams.

(37) Un certain lot de terre, vieux No 80 (maintenant No 2387), borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Benton et Williams.

(38) Un certain lot de terre, vieux No 81, (maintenant No 2388) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Gordon et Benton.

(39) Un certain lot de terre, vieux No 82, (maintenant No 2389) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Monroe et Gordon.

(40) Un certain lot de terre, vieux No 83, (maintenant No 2390) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Hancock et Monroe.

(41) Un certain lot de terre, vieux No 84, (maintenant No 2393) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Pilié et Delery.

(42) Un certain lot de terre, vieux No 85, (maintenant No 2394) borné par les rues Ne Plus Ultra, Serre (Patriote), Camonge et Pilié.

(43) Un certain lot de terre, vieux No 105 (maintenant No 2786), borné par les rues Caton, Bénéfice (Bélon), Monroe et Gordon.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1908: Dix pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Rous E. Breaux, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. W. Wall,
Hall & Monroe,
Avocats.

29 déc—29—jan 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

David L. Weil vs Chas C. Gill.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 32,382—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Wyrne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 726 rue St Louis, entre les rues Bourbon et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21me jour de janvier 1908, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—Deux miroirs, tables, pendules, pupitres, etc., Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Joe Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

10 jan—10 15 21

Arnold Falk vs J. Lacabe.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 32,284—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans le local No 1117 Promenade Carondelet coin St Claude, dans le deuxième district de cette ville, MERCREDI le 15me jour de janvier 1908, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir — Comptoir, étagères, tables, verreries, liqueurs, chaises, etc., Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau, Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Arthur B Leopold avocat pour le demandeur.

4 jan—4 9 15

August Uhle vs Michel Gabriel.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—No 32 133—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai de vendre à l'enchère publique, devant mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 15me jour de janvier 1908, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir: Un cheval blanc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Oscar Schrieber, avocat pour le demandeur.

4 jan—4 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 77 945—Division M — Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Moritche—Attendu que Henry S. McMurray, Jr., agent et avocat pour L. Clair, administrateur provisoire de la propriété de Emile Angellos, dément, a dûment produit la preuve devant cette cour que L. Clair est l'administrateur provisoire dudit Emile Angellos, interdit de l'Asile du Bon Sauveur à Caen, France, que ledit Emile Angellos a des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit administrateur désire transférer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane à Caen, France.

Maintenant c'est pourquoi, avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il est dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande de Henry S. McMurray, Jr., agent et avocat pour L. Clair, ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
J. G. LYNCH, Député Greffier.
10 déc—19 26 30—jan 11 18 20 30

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.